

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
  - Pages damaged/  
Pages endommagées
  - Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
  - Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
  - Pages detached/  
Pages détachées
  - Showthrough/  
Transparence
  - Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
  - Continuous pagination/  
Pagination continue
  - Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
  - Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
  - Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
|     |     |     |     |     | ✓   |     |     |     |     |     |     |

VOL. 9.

JANVIER 1900

No. 1.

# ANNALES

— DU —

# Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,  
Dominus tecum.*

**BULLETIN MENSUEL**

Publié en collaboration,  
Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)  
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre Gérant.

# Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,  
CAP DE LA MAGDELEINE.

## SOMMAIRE :

Légende.—Jaffa—Côté du Port.

I Marie dans la Sainte-Ecriture. Marie dans le Prophète Daniel.

II Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.—IV Liste des Pèlerinages au S. du Cap  
en 1899. Série de merveilles. Faveurs obtenues.

**ABONNEMENT.** — Payable à l'avance —

**CONDITIONS :** Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste EST DE 35 CENTIMS.

**Avantages.**—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

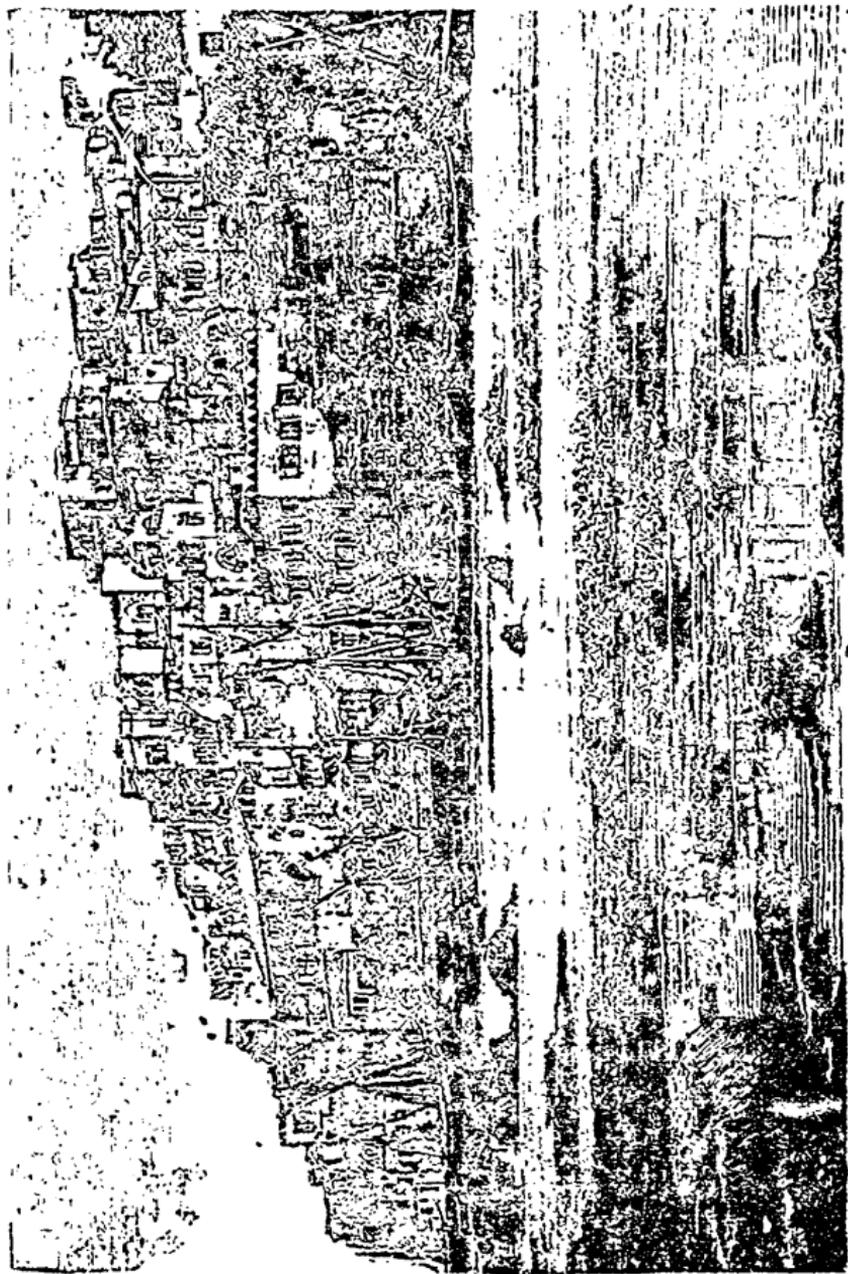
**Faveurs Spirituelles.**—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire

**CORRESPONDANCES.**—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

**DECLARATION.**—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

# ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---



JAFFA - Côté du Port

## LEGENDE

Notre gravure donne une vue très nette de Jaffa, prise du côté du Port. Cette vue laisse une impression singulière et profonde aux Pèlerins, lorsqu'ils arrivent par ce Port, pour la première fois, en Terre-Sainte. "La ville est pittoresquement construite sur une série d'ondulations qui se prolongent, par la grande plaine de Saron, jusqu'aux montagnes de la Judée. Une oasis de verdure formée par des jardins magnifiques, l'entoure à l'est, tandis qu'au nord et au sud, de grandes dunes d'un sable jaune et fin s'avancent, menaçantes, vers les maisons et les cultures qu'elles engloutissent souvent. Le port, petit, peu profond, est fermé par une ligne de brisants et d'écueils laissant une passe excessivement étroite. La rade est largement ouverte à tous les vents, toujours forts sur cette côte basse et sans golfes; aussi les paquebots sont ils fréquemment obligés de rester ancrés à une grande distance. En hiver, le mauvais temps les force même fréquemment à brûler l'escale de Jaffa et à transporter voyageurs et marchandises à Beyrouth ou à Port-Saïd...." (LA SYRIE D'AUJOURD'HUI.)

# LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---

*Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration*

---

PREMIER NUMÉRO.—JANVIER 1900.

---

## AVIS

Nos lecteurs trouveront la liste des pèlerinages en 1899, au Sanctuaire du Cap, à la IV<sup>e</sup> partie du présent numéro des Annales.

---

## I

**La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire**

### **LES INDULGENCES DU ROSAIRE**

---

**Lettre de S. E le cardinal Gotti et liste officielle des indulgences**

---

A l'approche du mois d'octobre, le Saint-Père a voulu, encore cette année, rendre son hommage accoutumé à la Très Sainte Vierge du Rosaire.

Voici la lettre que, par ordre de Sa Sainteté, S Em. le cardinal Gotti a adressé à tous les évêques du monde catholique, pour leur annoncer l'envoi de la liste exacte et complète des

indulgences dont les Souverains Pontifes ont comblé les confréries du Saint-Rosaire et les fidèles qui le récitent.

*Révérendissime Seigneur,*

Dans la constitution publiée l'an dernier par le Souverain Pontife Léon XIII sur les confréries du *Rosaire de Marie*, on lisait, entre autres choses, ce qui suit :

“ Le Maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs aura soin de faire dresser avec zèle, et le plus tôt possible, une liste complète et exacte de toutes les indulgences dont les Pontifes romains ont comblé la confrérie du Très Saint Rosaire et les autres fidèles qui le récitent pieusement. Cette liste sera vérifiée par la Sacrée Congrégation des Indulgences et des Très Saintes Reliques et confirmée par l'autorité apostolique.”

Ce qui était ainsi ordonné vient d'être précisément exécuté, et le Saint-Père m'a confié le soin agréable d'adresser à tous les évêques et à toutes les personnes que cela intéresse la liste susdite qui a été dressée avec le plus grand soin et approuvée par Son autorité.

Et, en exécutant avec empressement la volonté du Très Saint-Père, je ne doute pas que Votre Grandeur n'admire le zèle constant qui L'anime et n'estime qu'il y a une impulsion divine dans cet acte du Souverain Pontife qui, depuis déjà de nombreuses années, exhorte tous

les fidèles à recourir à la protection de l'auguste Mère de Dieu par la pratique du Très Saint Rosaire.

C'est au premier jour de septembre 1883 que le Saint Père, dans ses Lettres Encycliques *Summi Apostolatus*,—où il rappelait les bienfaits obtenus au peuple chrétien par les mérites du Rosaire de Marie,—a exprimé pour la première fois l'espérance certaine dont il était animé de voir ce genre de prière, même en ces temps difficiles pour l'Eglise, devenir très utile dans la lutte contre la force envahissante des erreurs qui se répandent de toutes parts, contre le débordement des mœurs corrompues et contre la violence d'adversaires puissants. C'est pourquoi, après avoir ajouté de précieuses indulgences à cette dévotion, Il édicta que la puissante Mère de Dieu serait dans tout l'univers et pendant tout le mois d'octobre, particulièrement honorée par les catholiques au moyen du Rosaire.

Depuis cette époque, le Très Saint Père, presque tous les ans, n'a cessé d'exhorter les peuples chrétiens à persévérer dans la coutume du Rosaire pour obtenir à l'Eglise la puissante protection de la Mère de Dieu. Et, afin d'augmenter le zèle des fidèles, Il a, avec la plus grande sagesse, mis en pleine lumière dans ses Lettres tout ce qui pouvait rehausser encore le Rosaire de Marie, soit en creusant la nature de cette prière, soit en exaltant la puissance qu'elle a

de réchauffer les vertus chrétiennes, soit, enfin en expliquant avec autant de science que d'amour la maternelle miséricorde de la Vierge à nous secourir.

La liste des Sacrées Indulgences que je vous adresse est, en quelque sorte, comme le couronnement de cette œuvre si persévéramment instituée. Et c'est ainsi, en effet, que le Très Saint Père se montre fidèle à sa promesse et confirme avec une abondante richesse, tout ce qu'il a fait jusqu'ici pour étendre et développer la dévotion du Rosaire.

Cette liste est divisée en deux parties : l'une énumère les indulgences accordées aux seules confréries du Rosaire de Marie, l'autre indique celles qui sont communes à tous les fidèles.

Votre Grandeur veillera à ce que ce gage de la munificence apostolique soit connu et apprécié comme il convient du troupeau qui lui est confié. Le Très Saint-Père a la confiance que vous mettrez soigneusement à profit cette occasion d'exciter plus efficacement les fidèles eux-mêmes, à conserver avec zèle et piété la pratique fleurant du Rosaire, soit en donnant leurs noms aux confréries, soit aussi en observant chaque jour, chacun dans sa demeure, dans sa famille, le pieux devoir de la récitation du Rosaire.

La très glorieuse Reine du ciel, touchée par cette prière assidue, entendra les malheureux enfants d'Eve, et, dans sa clémence, elle les

exaucera et leur accordera aussi sans doute avec abondance le secours que nous lui demandons pour l'Eglise affligée.

Je prie de tout cœur pour la constante félicité de Votre Grandeur.

De Votre Grandeur, le frère très attaché,

FR. J. M. CARD. GOTTI,

*Préfet de la Sacrée Congrégation  
des Indulgences et des SS. Reliques*

Place du sceau.

† A. SABATUCCI,

*Archevêque d'Antinoë, secrétaire.*

Rome. le 30 août 1899.

Voici la liste des indulgences :

## I

### POUR CEUX QUI SE FONT INSCRIRE.

1. Indulgence plénière si, s'étant confessés et ayant communié, ils sont reçus dans la confrérie (Grégoire XIII, *Gloriosi*, 15 juillet 1573.)
2. Indulgence plénière si, inscrits selon les règles et confessés, ils reçoivent la sainte communion dans l'église ou la chapelle de la confrérie, récitent un chapelet et prient aux intentions du Souverain Pontife. (S. PIE V, *Consueverunt*, 17 septembre 1569.)

NOTA.—Ceux qui se font inscrire dans la

confrérie peuvent gagner ces indulgences soit le jour même de l'inscription, soit le dimanche ou le jour de fête le plus proche. (S. C. des Indulgences, 25 février 1848.)

(A suivre.)

---

## II

### Le quatrième Mystère du T. S. Rosaire

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

---

## III

### RELIQUES INSIGNES

RELIQUE DE LA SAINTE VIERGE

NOTA.—A cause de la liste des Pèlerinages qui va suivre à la IVe partie, et des nombreuses guérisons obtenues, nous sommes obligés d'omettre la deuxième et la troisième : nous les reprendrons au mois de février comme de coutume.

---

## IV

Liste des Pèlerinages au Sanctuaire  
du Cap en 1899.

9 Mai—9ème pèlerinage de l'Hôpital St. Joseph des Trois-Rivières, sous la direction de Rév. F. X. Desaulniers, ptre, chapelain.

14 Mai—3ème pèlerinage de la Congrégation des hommes de Sorel, sous la direction du Rév. L. E. Cormier, ptre, chapelain.

28 Mai—9ème pèlerinage de Louiseville, sous la direction de M. le chanoine J. N. Tessier, curé.

11 juin—13ème pèlerinage de Champlain, sous la direction de M. le chanoine P. H. Marchand, ptre, curé.

12 juin—8ème pèlerinage de St. Luc, sous la direction du Rév. Thos. Caron, ptre, curé.

15 juin—5ème pèlerinage de Ste Brigide de Montréal, sous la direction du Rév. J. Loneragan, ptre, curé.

18 juin—12ème pèlerinage de la Congrégation des Enfants de Marie des Trois Rivières, sous la direction du Rév. Léon Lamothe, ptre.

19 juin—8ème pèlerinage des enfants de l'école des Delles Giroux des Trois-Rivières, sous la direction du Rév. E. Deguise, ptre.

24 juin—3ème pèlerinage des dames de la paroisse de Ste Anne de Montréal, sous la direction des RR. PP. Rédemptoristes.

25 juin—4ème pèlerinage des Tertiaires irlandaises de Montréal, sous la direction du Rév. P. Ambroise. O. F. M.

27 Juin—3ème pèlerinage des Dames de Montréal sous la direction des RR. PP. du St sacrement.

28 Juin—3ème pèlerinage des enfants de Marie de la paroisse de St Jacques de Montréal, sous la direction du Rév. M. Cherrier, P. S. S., ptre curé.

1er Juillet—4ème pèlerinage des Enfants de Marie de N Dame de Montréal, sous la direction du R. P. Braye, P. S. S.

3 Juillet—5ème pèlerinage de la paroisse de Gentilly, sous la direction du Rév. M. Lemire, ptre, vicaire.

4 Juillet—4ème pèlerinage des Dames de l'Eglise St Pierre, sous la direction du R. P. Lauzon, O M. I.

6 Juillet—5ème pèlerinage de Boucherville, sous la direction du Rév. M. J. Prineau, ptre curé.

5 Juillet—Pèlerinage du bas de la paroisse du Cap.

9 Juillet—3ème pèlerinage des Tertiaires de St. Roch de Québec, sous la direction du Rév. Phil. Roy, ptre, vicaire.

14 Juillet—4ème pèlerinage de la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal, sous la direction de M. J. W. Chauvin.

16 Juillet—2ème pèlerinage des Frères Tertiaires de Montréal, sous la direction des RR PP. Franciscaïns.

17 Juillet—6ème pèlerinage de St Narcisse sous la direction du Rév. M. Ed. Laflèche, deservant.

18 Juillet—5ème pèlerinage des paroisses des Piles, St. Théophile du Lac, St Timothée et Grand'Mère, sous la direction des Révds Frs. Boulay, Pierre Boulay, J. E. Hérault, Laflèche, leurs curés respectifs.

22 Juillet—1er pèlerinage de St Henri de Montréal, sous la direction du Rev. R. Descaries,

26 Juillet—1er pèlerinage de Saint Vincent de Paul de Montréal, sous la direction du Rév. M. J. Cavanagh, curé.

1er Août 6ème pèlerinage des Comtés unis de Drummond et Arthabaska, sous la direction du Rév. O. Milot.

3 Août—7ème pèlerinage des Dames Tertiaires des Trois-Rivières, sous la direction de M. le chanoine Chs. Beaudet.

4 Août pèlerinage du Haut de la paroisse du Cap.

5 Août—4ème pèlerinage de la Ligue de Tempérance de l'Eglise St Pierre de Montréal, sous la direction du Rév. P. O. Pelletier, O. M. I.

8 Août—8ème pèlerinage de St Barnabé, sous la direction des Révds. T. Martel, chanoine et Jos. Garceau, ptre, vicaire.

13 Août - 10ème pèlerinage de St Grégoire, sous la direction du Rév. Edm. Grenier, curé.

15 Août—3ème pèlerinage de Nicolet, sous la direction de M. L. Lavallée, curé.

20 Août—3ème pèlerinage des Grondines, sous la direction du Rév J. D. Ballantyne, curé.

27 Août—7ème pèlerinage des Tertiaires de St Sauveur de Québec, sous la direction du Rév. P. Chevrier, O. M. I.

5 Septembre—7ème pèlerinage des paroisses unies de Warwick et d'Arthabaska, sous la di-

rection du Rév. Jos. Tessier, curé de Warwick.

7 Septembre—6ème pèlerinage des Dames Tertiaires de Montréal, sous la direction des RR. PP. Franciscains.

10 Septembre—1er pèlerinage de St Turibe, sous la direction du Rév. M. O. Martin, curé.

11 Septembre—10ème pèlerinage de St. Maurice, sous la direction du Rév. M. Ph. Hébert, desservant.

13 Septembre—14ème pèlerinage de Champlain, sous la direction de M. le chanoine P. H. Marchand, curé.

25 Septembre—3ème pèlerinage de Ste Anne de la Pérade, sous la direction de M. le chanoine B. C. Bochet, curé.

26 Septembre—3ème pèlerinage de la paroisse de Maskinongé, sous la direction de M. le chanoine Nap. Caron, curé.

1er Octobre—12ème pèlerinage du Séminaire de Trois-Rivières, sous la direction du Très Révd. H. Baril, V. G. et supérieur.

2 Octobre—7ème pèlerinage de la Pointe du Lac, sous la direction du Rév M. Jos. Caron, curé.

8 Octobre—11ème pèlerinage de la paroisse de Bécancour, sous la direction du Rév. A. E. Raiche, curé.

8 Octobre—11ème pèlerinage de la ville de Trois-Rivières, sous le patronage de Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier et sous la direction de M. le chanoine Chs. Beaudet, curé.

11 Octobre—Pèlerinage des enfants de la paroisse du Cap.

15 Octobre—13ème pèlerinage de la paroisse Ste Angèle de Laval, sous la direction du Rév. M. V. S. de Carufel, curé.

15 Octobre—5ème pèlerinage de Batiscan, sous la direction du Rév. M. J. T. R. Lafèche, curé.

---

### Série de merveilles

*La guérison de Madame A. P.—(Suite et fin.)*

Répétons-le : en présence de ce résultat, toutes les théories étagées pour expliquer les guérisons de Lourdes croulent et s'effondrent .

Nos pieux abonnés, en lisant cette *merveille* ont dû certainement être frappés comme nous de la conduite de notre chère malade. Elle ne va pas à Lourdes pour elle-même ; et là, elle ne prie pas pour elle, pour sa guérison corporelle ; non, mais elle prie pour la guérison spirituelle de personnes qui lui sont chères : elle prie la sainte Vierge pour *la conversion des siens* ! Ah ! si l'on venait davantage ici au béni Sanctuaire du Cap, avec ce sentiment noble, élevé tout surnaturel, de prier et d'offrir ses propres souffrances pour la guérison spirituelle des âmes, pour "la conversion des siens", que de *merveilles* nous aurions à enregistrer dans nos *Annales* !

“ Inutile de chercher ici l'hypnotisme et la suggestion, l'effet moral, des conditions physiques d'un ordre quelconque ; notre malade, par la volonté, la pensée, l'espérance ou le désir, est restée absolument étrangère à sa guérison.

L'observation que je viens de résumer a été prise sur une malade de ma clientèle ; malade que j'ai suivie pendant plusieurs années, notant et étudiant avec soin tous les symptômes qui se déroulaient sous mes yeux. Ce fait est resté bien vivant dans mes souvenirs. Il a tenu en éveil toute ma sollicitude et, dans sa longue histoire, je retrouve les noms les plus considérables de la médecine contemporaine. Je ne pouvais prévoir, quand je commençais à soigner madame A. P. quel serait le terme d'une affection sur laquelle tous les traitements restaient sans effet ; mais je n'aurais jamais cru qu'une lésion aussi ancienne, aussi profonde, guérirait et disparaîtrait en quelques instants ; qu'une constitution usée par la souffrance, retrouverait sans transition son équilibre et ses forces. J'étais au début de ma carrière, plein de confiance dans la puissance de mon art, mais en même temps bien renseigné sur la force des obstacles que le mal y oppose souvent, et si l'on m'eût parlé de Lourdes et de ses guérisons, je n'aurais pas même compris qu'un rapprochement fût possible entre une affection aussi grave et un moyen aussi simple.

La guérison de madame A. P. ne fit pas sur moi l'impression qu'elle aurait dû faire. Je constatais les résultats, j'en acceptai les bénéfices, je ne voulais pas conclure ! ..... Que de médecins agissent de même ! Ils reconnaissent la réalité du fait, mais ne veulent pas remonter jusqu'à sa cause. Pas plus que moi, ils ne veulent conclure.

Plusieurs années après l'évènement de 1874, me trouvant à Lourdes pendant le pèlerinage national, je vis entrer dans le bureau des médecins une malade qui venait d'être guérie à la piscine, et racontait en termes nets, précis, tous les détails de sa guérison. Le fait était visible, palpable. Ce jour-là, je compris et j'arrivai jusqu'à la conclusion. Il ne suffit pas toujours d'un miracle pour déchirer les voiles et soumettre notre esprit. La foi est un don du ciel, mais c'est un don que la volonté doit accepter — FIN.

### Faveurs obtenues

Deschambault, 17 octobre 1899.

Monsieur le Gérant,

Veillez relater dans vos Annales le fait suivant que l'on peut appeler miraculeux.

Ma petite fille, âgée de dix ans, étant sous les soins du médecin pour dyspepsie, ressentait peu de soulagement et ne pouvait continuer ses études. J'eus recours à Notre Dame

du Rosaire et fis un pèlerinage à son béni sanctuaire. Aujourd'hui mon enfant est complètement guérie ; et moi, je viens accomplir ma promesse en faisant publier ce fait dans les Annales auxquelles je suis abonnée.

Double reconnaissance à Notre Dame du Rosaire pour avoir préservé notre petit Léonce d'un accident très grave : DAME U. B.

POINTE-DU-LAC : Veuillez insérer dans les Annales la guérison de trois membres de ma famille, d'abord ma vieille mère, gravement malade d'une inflammation de poumons et qui aujourd'hui est bien portante. Mon beau frère, guéri d'un mal d'estomac, déclaré par le médecin incurable. Une de mes sœurs qui était au lit depuis trois mois, avec une hydropisie du cœur : V. B.

LOWELL, MASS : J'avais promis un présent de huit piastres à l'église du Saint Rosaire, si la Sainte Vierge exauçait ma demande : j'ai été exaucée. Aujourd'hui je m'acquitte avec joie de ma promesse, non pas en envoyant le présent, mais \$8.00. vous en laissant vous-même l'application pour les besoins du Sanctuaire. DAME P. BEAUREGARD.

CHAMPLAIN : Le printemps dernier, à la suite d'une attaque de grippe, une de mes enfants devint atteinte d'une certaine surdité. Je laissai faire pendant quelque temps, croyant que ce n'était rien ; mais le mal au lieu de diminuer augmentait toujours. Je consultai le médecin

de la famille, qui me dit qu'il fallait faire examiner les oreilles de l'enfant par un spécialiste. D'après cette réponse, je compris que le mal était grave, qu'il fallait prendre une prompté décision. Alors, avant d'abandonner ma fille aux médecins de la terre, je conjurai la Sainte Vierge de la guérir. Je promis d'aller en pèlerinage au Sanctuaire du Cap, à pied, et de faire prier sa guérison dans les Annales, si l'ouïe lui était rendue. Presque aussitôt, à ma grande satisfaction, l'enfant commença à devenir mieux et continua ainsi jusqu'à sa parfaite guérison. En présent, elle entend aussi bien que si elle eût jamais été sourde. J'ai fait mon pèlerinage au Cap, et aujourd'hui je suis heureuse de faire mettre sous les yeux du public le prodige incontestable que la Sainte Vierge a accompli en notre faveur : UNE ABONNÉE

BERTHIERVILLE : Au mois de mars dernier, une personne, par accident, s'était brûlée toute la figure et elle était menacée de perdre la vue. Alors, nous fîmes brûler quinze lampes en l'honneur de N.-D. du Rosaire, avec promesse de supplication. Maintenant cette personne est très guérie ; il ne lui reste aucune trace de cet accident : D. BOURGEOIS.

RIVIÈRE CROCHE : Nous avons été très menacés à la dernière inondation. J'étais malade au lit avec un de mes neveux. L'eau montait avec une effrayante rapidité. Trois de mes enfants, envoyés aux Annales, en placèrent avec cou

fiance, un numéro dans les eaux menaçantes, aussitôt l'eau baissa, et nous fûmes ainsi préservés de tout malheur : DAME T. RIVARD.

ST PIERRE LES BECQUETS : A la fin du mois de juin, ma sœur tomba malade d'une maladie incurable, déclarée telle par le médecin. Après avoir fait une neuvaine à N. D. du Rosaire avec promesse de publication, d'un abonnement aux Annales, et d'un pèlerinage au Cap, nous avons été exaucés : J. A. C.

ST-NARCISSE : Dans le cours de l'hiver dernier, mon mari a été bien malade d'une inflammation de cerveau et d'un gros mal de dents. Après avoir employé plusieurs remèdes, et tous les jours sans succès, les douleurs augmentant plus en plus, je me suis recommandée à N. D. du T. S. Rosaire : nous avons fait plusieurs neuvaines, avec l'usage des *Roses Bénites* et mon mari a été guéri. Peu après, je suis tombée bien malade, moi aussi, d'une maladie de nerfs. J'étais presque tout le temps sans connaissance et mon mari fit les mêmes promesses à N. D. du T. S. Rosaire, et j'ai pris du mieux de suite et maintenant nous sommes bien tous les deux. UNE AB.

ST STANISLAS : Trois guérisons par des neuvaines, et beaucoup d'autres faveurs obtenues. DAME A. LYONNAIS.—STE GENEVIÈVE : DAME F. X. D. a obtenu sa guérison, après une neuvaine et la promesse d'un pèlerinage à son Sanctuaire du Cap.—POINTE-DU-LAC : J'ai été gué-

d'un grand mal de jambe, après une neuvaine, et de la grippe, après promesse d'un abonnement aux Annales D. Q. L.—Merci pour le succès obtenu dans mes études : DLLE M. L. C.—ST-THÉOPHILE DU LAC : Une guérison : O. L.—ST PIERRE LES BECQUETS : Ma petite fille a été guérie des dartres qui la couvraient tout entière. Tous les soirs, nous récitons trois Ave Maria : UNE AB.—STE ANGELE : Je souffrais une maladie grave et dans laquelle aucun médecin n'avait pu me soulager. J'ai été complètement guéri, en invitant la douce Reine du S. Rosaire : J. B.—STE ANNE DES PLAINES : J'ai été guérie d'un mal d'yeux dont je souffrais depuis assez longtemps : UNE AB.—CAP DE LA MAGDELEINE : J'ai été guérie, par l'usage des *Roses Bénites* d'un mal de jambe invétéré ; j'en souffrais depuis bon nombre d'années : U. M.—COLET : La guérison d'un jeune homme obtenu par une neuvaine de Rosaire : UNE AB.—MONTE DU LAC : Il y a un an, après avoir proféré un pèlerinage au Sanctuaire du Cap, après dix neuvaines et l'usage des *Roses Bénites*, j'ai été complètement guérie d'une maladie interne qui menaçait ma santé pour toute ma vie : M. A. GARCEAU.—TROIS-RIVIÈRES : Maman qui était atteinte à la dernière extrémité a été guérie, après la promesse de publication dans les Annales : DLLE P. G.—BERTHIER : Dame A. C. a été guérie d'un mal de gorge, après trois neuvaines de Rosaire et sept chemins de Croix.—

ST. PAULIN : Après avoir perdu deux enfants dans le même mois et le troisième étant bien malade, je promis de dire neuf Rosaïres en l'honneur de N. D du Cap : aujourd'hui mon enfant est parfaitement guérie : DAME H.—Une jeune fille guérie par l'usage des *Roses Bénites* d'une enflure énorme au visage : sept autres personnes remercient la Reine du Rosaire pour faveurs obtenues : L. D.

NICOLET : Une grande faveur obtenue par un pèlerinage au Cap : UNE AB.—DESCHAMBAULT : Deux grandes faveurs : S. B.—WEBSTER : Action de grâces pour la conversion d'un membre de la famille qui, depuis longtemps était adonné au vice de l'ivrognerie : E. G. P.—STE ANNE DE LA PÉRADE : Plusieurs faveurs UNE AB.—MONTMAGNY : Plusieurs faveurs UNE AB.—NICOLET : DAME B. N. remercie N. D du Rosaire pour une faveur obtenue.—ST LÉON : Je remercie la Reine du T. S. Rosaire pour avoir été préservée d'un accident et pour une autre faveur : UNE AB.—LES GRONDINES : Plusieurs faveurs : G. H.—MANCHESTER : DAME LEVASSEUR remercie la Reine du Rosaire pour une grâce obtenue.—CHAMPLAIN : Plusieurs faveurs : UNE ENFANT DE MARIE.

### RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Guérisons, 46.—Familles, 57.—Vocations, 40.—Pères de famille, 37.—Mères de familles, 46.—Jeunes filles, 26.—Jeunes gens, 37.—Conversions, 48.—Affaires temporelles, 41.—Situations, 7.—Veuves, 22.—Personnages adonnés à la boisson, 33.—Enfants, 33.—Grâces spirituelles, 44.—Faveurs spéciales, 32.—Bonne mort, 33.—Vieillards, 6.

*Imprimatur.*

† F. X., Evêque des Trois-Rivières

# CANTIQUES

## N.-D. DU T. S. ROSAIRE

A L'USAGE DES PELERINS

AU

### SANCTUAIRE DU CAP

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

## Le Mois du T. S. Rosaire Illustré

PAR LE B. P. FREDERIC O. S. F.

### EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

### PRIX :

Broché : 15 centins ; par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins ; par la malle : 30 centins.

Nota. — Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.

## RELIURE DES ANNALES.

NOTA.—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

# AVIS

---

(Pour simplifier la correspondance)

**PAIEMENT DES ABONNEMENTS.**—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux ANNALES, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

**TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.**—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est :

- 1<sup>o</sup> De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2<sup>o</sup> De \$3.00 pour les Grand'Messes.

---

## TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

### SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

---

- 1<sup>o</sup> Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2<sup>o</sup> Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3<sup>o</sup> Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
- 4<sup>o</sup> Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5<sup>o</sup> Une lampe pour un an : \$12.00.

---

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières.